

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00233

Numéro SIREN : 338 219 157

Nom ou dénomination : ALAIN TOUEIX

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt 5708

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Mermoz		63800 COURNON D'AUVERGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 33821915700033		Néant ☐	

		Exercice N clos le 13 11 22 02 21		N-1 13 11 22 02 21				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais de développement	AB						
	Frais de développement	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 508	20 937	19 571	19 762		
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		19 574	(19 574)	(19 574)		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN	136 828	111 233	25 595	26 735		
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 072	16 668	(8 595)	(8 435)		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	1 050 414	754 717	295 696	289 300		
	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	2 299 000	732 000	1 567 000	1 567 000		
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD	230		230	230		
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières*	BH	831		831	831		
	TOTAL (II)	BJ	3 535 884	1 655 129	1 880 755	1 875 850		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL						
	En cours de production de biens	BN						
	En cours de production de services	BP						
	Produits intermédiaires et finis	BR						
	Marchandises	BT						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 959		5 959			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	165 326	7 052	158 274	179 536		
	Autres créances (3)	BZ	210 029		210 029	154 184		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD						
DIVERS	Disponibilités	CF	28 640		28 640	63 930		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 071		1 071	13 665		
	TOTAL (III)	CJ	411 024	7 052	403 973	411 315		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 946 908	1 662 180	2 284 728	2 287 166		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	831	(3) Part à plus d'un an :	CR	7 238
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		ALAIN TOUEIX		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600.000.....)		DA	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	60 000	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	926 104	859 137
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	217 493	266 967
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 803 596	1 786 104
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	171 170	207 825
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	121 302	66 486
	Dettes fiscales et sociales		DY	188 659	226 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		60
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	481 131	501 062	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 284 728	2 287 166	
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	315 086	328 539
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		ALAIN TOUEIX						Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		20	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	1 230 132	FH		FI	1 230 132	1 178 202	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 230 132	FK		FL	1 230 132	1 178 222	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	880	925	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	18 260	22 135	
	Autres produits (I) (11)					FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 249 273	1 201 282
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 628	76	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	560 541	542 506	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	40 648	35 990	
	Salaires et traitements*					FY	416 533	378 383	
	Charges sociales (10)					FZ	125 562	137 222	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	86 770	71 782	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 841	1 566	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
		Autres charges (12)				GE	415	580	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 235 939	1 168 105	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 334	33 176	
opérations et tantum	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	202 283	251 416	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	202 283	251 416	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 613	1 584	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 613	1 584	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	200 670	249 832	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	214 005	283 008	

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3 583	526	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	11 583	526	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	741	7 628	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2 418		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 159	7 628	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	8 425	(7 102)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 937	8 940	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 463 140	1 453 224	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 245 647	1 186 257	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	217 493	266 967	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP		20 105	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	17 791	21 481	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										3 159		11 583	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Tegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 284 727.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 230 132.34 Euros et dégageant un bénéfice de 217 492.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000euros.

Valeur nette des titres de la société "OPTITEC" est de 208 442 euros au 31/12/2022.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	40 508		
Terrains	136 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	90 197		36 271
Matériel de transport	835 404		48 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 321		15 046
TOTAL	1 119 822		99 816
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	831		
TOTAL	2 300 061		
TOTAL GENERAL	3 460 391		99 816

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 508	40 508
TOTAL			40 508	40 508
Terrains			136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers			126 467	126 467
Matériel de transport		18 600	865 304	865 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 724	0	58 643	58 643
TOTAL	5 724	18 600	1 195 314	1 195 314
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			831	831
TOTAL			2 300 061	2 300 061
TOTAL GENERAL	5 724	18 600	3 535 884	3 535 884

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 320	191		40 511
Terrains	110 093	1 140		111 233
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 508	160		16 668
Installations générales agencements aménagements divers	62 055	5 103		67 158
Matériel de transport	593 377	74 137	16 182	651 332
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 188	6 039	0	36 227
TOTAL	812 221	86 578	16 182	882 617
TOTAL GENERAL	852 541	86 770	16 182	923 129

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	191				
Terrains	1 140				
Instal.techniques matériel outillage indus.	160				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 103				
Matériel de transport	74 137				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 039				
TOTAL	86 578				
TOTAL GENERAL	86 770				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	831	831	
Clients douteux ou litigieux	7 238	0	7 238
Autres créances clients	158 088	158 088	
Impôts sur les bénéfices	3 823	3 823	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 082	15 082	
Divers état et autres collectivités publiques	12 000	12 000	
Groupe et associés	169 682	169 682	
Débiteurs divers	9 442	9 442	
Charges constatées d'avance	1 071	1 071	
TOTAL	377 257	370 319	7 238

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	82	82		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	171 087	5 042	166 046	
Fournisseurs et comptes rattachés	121 302	121 302		
Personnel et comptes rattachés	59 415	59 415		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 614	34 614		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 254	47 254		
Autres impôts taxes et assimilés	4 377	4 377		
Groupe et associés	43 000	43 000		
TOTAL	481 131	315 086	166 046	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 149			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	25.0000	25 000			25 000

En date du 31/12/2022, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain à cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 240
Autres créances	12 000
Total	42 240

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 418
Dettes fiscales et sociales	69 267
Total	99 767

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 071
Total	1 071

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		202 283

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				181 026	181 026
Redevances payées - cumuls exercices antérieurs				140 083	140 083
Total				140 083	140 083
Valeur résiduelle - à un an au plus				1 485	1 485
Total				1 485	1 485

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

~~La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.~~
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 263
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	13 769
35 à 44 ans	21 à 30 ans	17 925
moins de 35 ans	plus de 30 ans	395
Engagement total		35 352

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.75 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2022 s'élève à 35 352 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2022.

Information N-1 :

Taux d'actualisation 1.05 %

Frédérique GOIGOUX
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Expert inscrit près de la Cour d'Appel de Riom

Gérard FRANCOIS
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



ALAIN TOUEIX SASU

7 RUE JEAN MERMOZ
63800 CURNON D'Auvergne

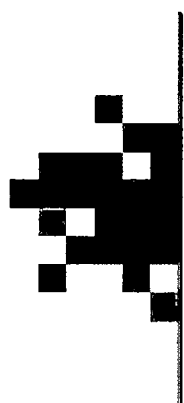
N° SIRET : 338 219 157 00033 APE : 4399E

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

DQ 301 – V1 – 31/03/2020

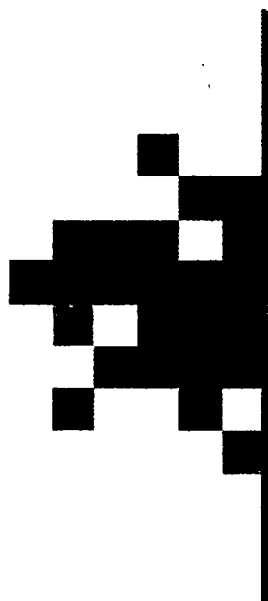




SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

1°) – activités de prestations de services et de transport

2°) – associée unique de la société OPTITEC et d'AT OPTIMAT

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les informations données dans l'annexe, notamment sur les engagements sociaux.
- ✓ Les opérations avec les entreprises liées que sont AT OPTIMAT et OPTITEC, et notamment dans leurs incidences fiscales et financières.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observations particulières sur les mentions apportées

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Enval, le 9 juin 2023

Signé électroniquement le 12/06/2023 par
Marc Regnoux

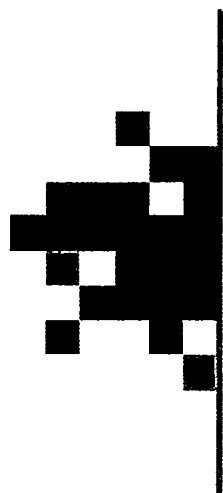


Marc REGNOUX

Associé

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Cie Régionale
de Riom*



ANNEXES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 507.99	20 937.43	19 570.56	19 762.02	191.46-	0.97-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles		19 573.81	19 573.81-	19 573.81-		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	136 828.04	111 232.69	25 595.35	26 735.45	1 140.10-	4.26-
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	8 072.43	16 667.54	8 595.11-	8 435.11-	160.00-	1.90-
	Autres immobilisations corporelles	1 050 413.66	754 717.19	295 696.47	289 300.44	6 396.03	2.21
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 299 000.00	732 000.00	1 567 000.00	1 567 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	230.00		230.00	230.00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	831.42		831.42	831.42		
Total II		3 535 883.54	1 655 128.66	1 880 754.88	1 875 850.41	4 904.47	0.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 958.65		5 958.65		5 958.65	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	165 325.84	7 051.63	158 274.21	179 535.77	21 261.56-	11.84-
	Autres créances	210 028.79		210 028.79	154 184.33	55 844.46	36.22
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	28 640.01		28 640.01	63 930.49	35 290.48-	55.20-
	Charges constatées d'avance (3)	1 071.15		1 071.15	13 664.73	12 593.58-	92.16-
	Total III	411 024.44	7 051.63	403 972.81	411 315.32	7 342.51-	1.79-
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 946 907.98	1 662 180.29	2 284 727.69	2 287 165.73	2 438.04-	0.11-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 831.42
(3) Dont à plus d'un an 7 238.00
implid Clermont-Ferrand

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	600 000.00		600 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	60 000.00		60 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	926 103.72		859 137.10		66 966.62	7.79
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		217 492.61		266 966.62		49 474.01-	18.53-
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		1 803 596.33		1 786 103.72		17 492.61	0.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	171 169.56		207 825.02		36 655.46-	17.64-
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 302.42		66 485.85		54 816.57	82.45
	Dettes fiscales et sociales	188 659.38		226 691.14		38 031.76-	16.78-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			60.00		60.00-	100.00-
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	481 131.36		501 062.01		19 930.65-	3.98-
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 284 727.69		2 287 165.73		2 438.04-	0.11-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

315 085.83 328 539.09

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				20. 00		20. 00-	100. 00-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 230 132. 34		1 230 132. 34	1 178 201. 77		51 930. 57	4. 41
Chiffre d'affaires NET	1 230 132. 34		1 230 132. 34	1 178 221. 77		51 910. 57	4. 41
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			880. 00	924. 58		44. 58-	4. 82-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 260. 33	22 135. 16		3 874. 83-	17. 51-
Autres produits			0. 39			0. 39	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 249 273. 06	1 201 281. 51		47 991. 55	4. 00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 628. 29	75. 90		1 552. 39	NS
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			560 540. 80	542 505. 79		18 035. 01	3. 32
Impôts, taxes et versements assimilés			40 648. 32	35 990. 17		4 658. 15	12. 94
Salaires et traitements			416 532. 88	378 382. 99		38 149. 89	10. 08
Charges sociales			125 562. 30	137 221. 71		11 659. 41-	8. 50-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			86 770. 07	71 782. 17		14 987. 90	20. 88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 841. 26	1 566. 43		2 274. 83	145. 22
Dotations aux provisions							
Autres charges			414. 91	580. 00		165. 09-	28. 46-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 235 938. 83	1 168 105. 16		67 833. 67	5. 81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 334. 23	33 176. 35		19 842. 12-	59. 81-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	202 283.32		251 416.16		49 132.84-	19.54-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	202 283.32		251 416.16		49 132.84-	19.54-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 612.84		1 584.24		28.60	1.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 612.84		1 584.24		28.60	1.81
2. Résultat financier (V-VI)	200 670.48		249 831.92		49 161.44-	19.68-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	214 004.71		283 008.27		69 003.56-	24.38-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 583.48		526.40		3 057.08	580.75
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000.00				8 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	11 583.48		526.40		11 057.08	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	740.58		7 628.05		6 887.47-	90.29-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 418.00				2 418.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3 158.58		7 628.05		4 469.47-	58.59-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 424.90		7 101.65-		15 526.55	218.63
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 937.00		8 940.00		4 003.00-	44.78-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 463 139.86		1 453 224.07		9 915.79	0.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 245 647.25		1 186 257.45		59 389.80	5.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	217 492.61		266 966.62		49 474.01-	18.53-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 284 727.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 230 132.34 Euros et dégageant un bénéfice de 217 492.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Curnon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000 euros.

Valeur nette des titres de la société "OPTITEC" est de 208 442 euros au 31/12/2022.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 508		
Terrains	136 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	90 197		36 271
Matériel de transport	835 404		48 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 321		15 046
TOTAL	1 119 822		99 816
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	831		
TOTAL	2 300 061		
TOTAL GENERAL	3 460 391		99 816

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 508	40 508
Terrains			136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers			126 467	126 467
Matériel de transport		18 600	865 304	865 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 724	0	58 643	58 643
TOTAL	5 724	18 600	1 195 314	1 195 314
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			831	831
TOTAL			2 300 061	2 300 061
TOTAL GENERAL	5 724	18 600	3 535 884	3 535 884

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 320	191		40 511
Terrains	110 093	1 140		111 233
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 508	160		16 668
Installations générales agencements aménagements divers	62 055	5 103		67 158
Matériel de transport	593 377	74 137	16 182	651 332
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 188	6 039	0	36 227
TOTAL	812 221	86 578	16 182	882 617
TOTAL GENERAL	852 541	86 770	16 182	923 129

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	191				
Terrains	1 140				
Instal.techniques matériel outillage indus.	160				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 103				
Matériel de transport	74 137				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 039				
TOTAL	86 578				
TOTAL GENERAL	86 770				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	831	831	
Clients douteux ou litigieux	7 238	0	7 238
Autres créances clients	158 088	158 088	
Impôts sur les bénéfices	3 823	3 823	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 082	15 082	
Divers état et autres collectivités publiques	12 000	12 000	
Groupe et associés	169 682	169 682	
Débiteurs divers	9 442	9 442	
Charges constatées d'avance	1 071	1 071	
TOTAL	377 257	370 019	7 238

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	82	82		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	171 087	5 042	166 046	
Fournisseurs et comptes rattachés	121 302	121 302		
Personnel et comptes rattachés	59 415	59 415		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 614	34 614		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 254	47 254		
Autres impôts taxes et assimilés	4 377	4 377		
Groupe et associés	43 000	43 000		
TOTAL	481 131	315 086	166 046	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 149			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	25.0000	25 000			25 000

En date du 31/12/2022, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain à cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 240
Autres créances	12 000
Total	42 240

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 418
Dettes fiscales et sociales	69 267
Total	99 767

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 071
Total	1 071

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		202 283

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				181 026	181 026
Redevances payées - cumuls exercices antérieurs				140 083	140 083
Total				140 083	140 083
Valeur résiduelle - à un an au plus				1 485	1 485
Total				1 485	1 485

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 263
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	13 769
35 à 44 ans	21 à 30 ans	17 925
moins de 35 ans	plus de 30 ans	395
Engagement total		35 352

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.75 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2022 s'élève à 35 352 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2022.

Information N-1 :

Taux d'actualisation 1.05 %

ALAIN TOUEIX

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros

Siège social : 7 rue Jean Mermoz - 63800 CURNON D'AUVERGNE

338 219 157 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 217 492,61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 217 492,61 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 200 000,00 euros
soit 8,00 euros par action

Le solde, soit 17 492,61 euros
en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 943 596,33 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2021	200 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2020	250 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2019	183 000 €

**Certifié conforme
Le Président**

